



Samedi 10 MARS

1 TV 99 cm en jeu !

1 aspirateur sans sac

1 micro-ondes

1 appareil à raclette

et de nombreux autres lots

Maison des Associations BOURG-ACHARD

Ouverture des portes à 19H

Début des tirages à 20H

2€ la grille ; réservez au 06.06.83.76.57

Buvette et restauration sur place



V'la l'casse croute

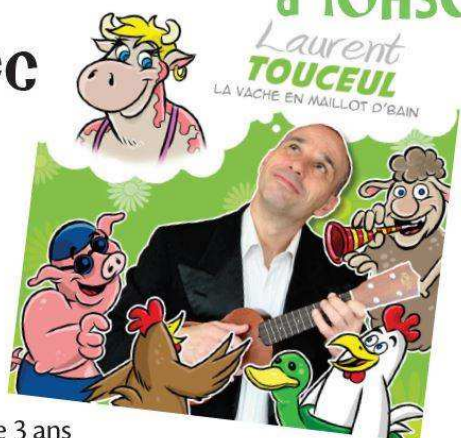


RENDEZ-VOUS

Le Samedi 31 Mars

à 10H30

Avec



A partir de 3 ans

Pour Fêter ensemble les 5 ans de La Médiathèque Hector Malot

Réservation conseillée



Médiathèque Hector Malot
265, rue des portes - 27310 BOURG-ACHARD
02 32 42 18 16



Association Familiale de BOURG-ACHARD

BOURSE AUX VÊTEMENTS

du 12 au 16 mars 2018

MAISON DES ASSOCIATIONS

André Héry



DÉPOT

Lundi 12 mars

13h30 à 19h00

Mardi 13 mars

8h30 à 12h00

VENTE

Lundi 12 mars

15h00 à 19h00

Mardi 13 mars

8h30 à 19h00 sans interruption

Mercredi 14 mars

9h00 à 18h00 sans interruption

Vendredi 16 mars

8h00 à 12h00 REPRISE DES INVENDUS & RÉGLEMENTS



RÈGLEMENT :

- Être ou devenir adhérent (cotisation 12 €/an)
- 2 € par liste pour une personne titulaire carte
- 20 articles par déposant + 1 liste

PROCHAINE BOURSE AUX VÊTEMENTS du 10 au 14 septembre 2018
Renseignements au 06 25 27 54 67

IPNS MAIRE DE BOURG-ACHARD 02.32.56.20.18



SAMEDI 24 MARS 2018

20H30 Maison des Associations de BOURG ACHARD

Ouverture des portes à 18h30

De nombreux LOTS

2 nuitées à Schönwald (Forêt Noire)

Electro-Ménager (four, grille pain, service à raclette, friteuse ...)

Gourmandises franco-allemandes

1 CARTON	3.00€
3 CARTONS	7.00€
7 CARTONS	15.00€
10 CARTONS	20.00€

Buvette à disposition, sandwiches, gâteaux

Ipns ne pas jeter sur la voie publique



BOURG-ACHARD Info

Bulletin municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 février 2018

Absents : Axelle LEGOURD, Mickaël LEICHER, Sarah CHAINE donne pouvoir à Audrey GAMBARO, Philippe HUE HERMIER donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS, Caroline PIERRELÉE, Céline LEGRAS donne pouvoir à Richard APPERT, Marie OLLIVIER donne pouvoir à Jason FOLLOPE, Françoise PRUNIER donne pouvoir à Stéphane HERSANT, Laurent RYCKAERT.

Secrétaire de séance : Nicole DESWARTE

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 janvier 2018 adopté à l'unanimité.

D01 - Maison des associations André Héry - Travaux de réhabilitation de la toiture - Attribution de marché - Présentation par Monsieur le MAIRE du rapport d'analyse des offres établis par l'Agence CRÉUS & associés (1 offre reçue). Monsieur le MAIRE rappelle aux membres du Conseil Municipal le budget prévu pour ces travaux à savoir 300 000 € TTC. Attribution du marché à l'entreprise JOLY S.A.S., sise 36 rue des Prés BP 3363 27950 SAINT-MARCEL, selon sa proposition d'un montant de 240 000 € H.T..

D02 - Entretien des espaces verts pour la Ville de BOURG-ACHARD - Attribution de marché - Présentation par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT du rapport d'analyse des offres (11 offres reçues dont une hors délai et deux classées irrégulières par la Commission d'appel d'offres pour pièces obligatoires manquantes). Attribution à l'unanimité, pour quatre années, des lots du marché comme suit :

- lot 1 - Espaces verts urbains, zones scolaires et lotissements à l'entreprise CHATEL, sise 470 rue du Haut Croth 27310 BOURG-ACHARD, selon sa proposition d'un montant annuel de 26 685,00 € hors taxes,
- lot 2 - Espaces verts urbains et extérieurs à l'entreprise CREAERT CŒUR DE VEXIN, sise Écoparc 1 - Allée des Merisiers 27400 HEUDEBOUVILLE, selon sa proposition d'un montant annuel de 46 672,00 € hors taxes,
- lot 3 - Terrains de sports à l'entreprise SOLUTION JARDIN, sise 20 route de Rouen 27310 LA TRINITÉ DE THOUBERVILLE selon sa proposition d'un montant annuel de 21 106,90 € hors taxes.

D03 - Assainissement des eaux usées Grande rue et rue Carlet - Maîtrise d'œuvre - Avenant 1 - Monsieur le MAIRE rappelle que, les travaux de réhabilitation Grande rue ont impacté les trottoirs de cette voie et que le Conseil Municipal a décidé d'engager leur réfection totale. Autorisation donnée par 16 voix pour, 1 opposition (Thierry MUSTIÈRE) et 2 abstentions (Jason FOLLOPE et Marie OLLIVIER), à Monsieur le MAIRE pour signer l'avenant 1 étendant la maîtrise d'œuvre du cabinet IRH Ingénieur Conseil au suivi de chantier de réfection des trottoirs et emplacement de stationnement, et ce sur une durée d'un mois (montant de l'avenant 1 : 2 400 € H.T.).

D04-1 - Église Saint-Lô - Maîtrise d'œuvre - Avenant 2 - Autorisation donnée à l'unanimité à Monsieur le MAIRE pour signer l'avenant 2 concernant la mission complémentaire commandée à Madame Caron, Architecte DPLG, pour la tranche supplémentaire de travaux à savoir la restauration des élévations extérieures pour une mise en sécurité de l'assise de la flèche du clocher (montant de l'avenant 2 : 6 000 € H.T.).

D04-2 - Église Saint-Lô - Lot vitrail - Travaux supplémentaires - Autorisation donnée à l'unanimité à Monsieur le MAIRE pour la signature du devis de l'entreprise ATELIER DE VITRAIL VINCENT JAILLETTE, titulaire du lot vitrail, correspondant à la réfection des barlotières traversantes de la baie 100 (montant : 1 427,00 € H.T.).

D04-3 - Église Saint-Lô - Lot Maçonnerie, PDT, échafaudage, divers - Demande d'approbation de sous-traitance - Monsieur le MAIRE indique que l'entreprise TERH MONUMENTS HISTORIQUES, titulaire du lot Maçonnerie, pierre de taille et échafaudage, a souhaité sous-traiter la sculpture sur pierre à l'entreprise ATELIERS LEGRAND (montant : 15 460 € H.T.). Acceptation à l'unanimité de la demande de sous-traitance, du paiement en direct du sous-traitant et autorisation donnée à Monsieur le MAIRE pour la signature des actes concernés.

D05 - Attribution des subventions aux associations - Affaire reportée au Conseil Municipal du 22 mars 2018 après la réunion de la commission concernée prévue le 15 mars 2018 à 19 h 30.

D06 - Marché non sédentaire - Concessionnaire - Après notification de la délibération en date du 18 janvier 2018 fixant les tarifs de concession du marché à compter du 1^{er} juillet 2018 à Monsieur Laurent GARNIER, le Conseil Municipal prend acte de sa décision à savoir qu'à compter du 1^{er} juillet 2018, Monsieur Laurent GARNIER ne gèrera plus le marché ni les foires de la Commune de BOURG-ACHARD. Monsieur le MAIRE indique qu'une commission étudiera les différentes possibilités pour la gestion du marché et des foires.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

Travaux réalisés et en cours :

- Rognage des souches d'ifs angle rues de l'Abbé Eliot et de la mare Samson.
- Élagage d'arbres sur le parking Mairie près de la clôture de la périscolaire « Les Petits loups ».
- Création d'une allée au cimetière.
- Salage des voies pendant l'épisode neigeux les 9 et 10 février 2018.
- Remplacement des canalisations plomb par du polyéthylène des compteurs d'eau par la SERPN (mise aux normes).
- Tournée de nettoyage des rues à la balayeuse.

- Suite de la distribution des containers poubelles pour le compte de la CCRS.
- Poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Lô. Dépose de la flèche par l'entreprise MÉDIACO prévue le 20 février 2018.
- Rénovation de la salle des mariages en cours (toile de verre, peinture et parquet). Le groupe de travail se réunira le lundi 26 février 2018 à 19 h 30 pour faire le choix entre autres des rideaux et des œuvres à accrocher.
- Préparatifs de salles pour les vœux du Maire, inauguration du pavillon Claude Bastard et des extensions des écoles maternelle et élémentaire.
- Mise en place d'une installation d'alerte PPMS dans les écoles maternelle Le Vert bocage et élémentaire Guy de Maupassant.
- Aménagement de la rue Vincent Van Gogh - en cours.

COMMISSION FINANCES par Monsieur Jean-Paul BÉTOUS, Adjoint au Maire

- 9 février 2018 à 19 h 00 : réunion de la commission pour la présentation des comptes administratifs des services d'Assainissement, de Transport et celui de la Commune. Bilan satisfaisant. En attente des données des services de l'État pour finaliser le budget primitif.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- **Conseil d'école - École maternelle Le Vert bocage** du 25 janvier 2018, présenté par Madame Audrey GAMBARO :
 - Présentation de la nouvelle déléguée départementale de l'Éducation nationale : Madame Sylvie PRISSETTE-YVELIN,
 - Effectifs 2018/2019 : 168 élèves dont 52 en petite section, 52 en moyenne et 64 en grande section,
 - Effectifs prévisionnels : 48 nouvelles inscriptions,
 - **Organisation du temps scolaire (O.T.S.)** : vote pour la reconduction des horaires. Document unique modifié avec l'intégration des nouveaux horaires,
 - **P.P.M.S.** le 29 janvier 2018,
 - **Chutes régulières sur le carrelage extérieur.** Monsieur le MAIRE indique que le service technique va intervenir,
 - **Inauguration de l'agrandissement de l'école** : Les parents d'élèves se sont étonnés de ne pas avoir été informés de l'affichage du panneau d'information pour la subvention de LIDL. Monsieur le MAIRE indique que la caisse des écoles va bénéficier de cette participation financière.
 - **Remerciements aux services techniques** pour leurs interventions rapides. Infiltrations dans la classe de Madame CROIZÉ, solution en cours d'étude,
 - **Natation à GRAND-QUEVILLY** : première sortie le lundi 5 février 2018,
- Monsieur le MAIRE donne lecture du courrier de l'Académie de Rouen relatif aux mesures de rentrée 2018 à savoir la mise à l'étude de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Guy de Maupassant.
- **Réunion Classe de neige** : 22 février 2018 à 19 h 00. Lieu communiqué ultérieurement.
- **Conseil d'école – École élémentaire Guy de Maupassant : 20 mars 2018 à 18 h 15 à l'école.**

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Dénomination du Pavillon Claude Bastard le 20 janvier 2018,
- Distribution du planning des manifestations actualisé,
- 19 février 2018 à 19 h 00 à la mairie : Réunion des commissions Culture, communication et Sports, fêtes pour l'organisation du 1^{er} mai, de la Pentecôte, soirées sans télé...
- 27 mars 2018 à 19 h 30 à la Mairie : réunion sur le projet du centenaire de l'Armistice,
- **Médiathèque Hector Malot** :
 - **Nuit de la lecture** du 20 janvier 2018 a eu un beau succès,
 - **Concert Rock pour les 5 ans de la Médiathèque Hector Malot** : vendredi 2 mars 2018 à 19 h 00 - REC et des Gars du Coin, deux groupes euros,
 - Madame Josette SIMON donne lecture de la conclusion du **rapport d'activités 2017 de la Médiathèque Hector Malot** qui est mis à disposition des membres du Conseil Municipal à la mairie.

COMMISSION SPORTS, FETES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- **Téléthon 2017** : 1^{er} du Département de l'Eure en termes de sommes collectées en 2017 à savoir 25 598,54 € pour le canton (31 000 € en 2016) dont 3 051,06 € pour la Ville de BOURG-ACHARD (3 561,18 € en 2016). Un autre ballon lâché par un élève de BOURG-ACHARD a été retrouvé par une collégienne de la ville de TROMELL près de Milan. Un livre sera offert à chacun.
- **Marché du 1^{er} mai** : rencontre avec Monsieur GABALA le 26 janvier 2018. Le projet de l'association « 4G compétition » à savoir la présentation de motos anciennes de la 50 cm³ à la grosse cylindrée sera proposé en commission. 3 inscriptions reçues à ce jour pour le marché.
- Assemblée générale de l'**UCIA** - 1^{er} février 2018 : en attente du procès-verbal. Retours sur la réunion présentés par Monsieur Richard APPERT :
 - Adhésion : réflexion sur la valorisation de l'adhésion à l'UCIA et sur l'extension de l'adhésion aux artisans de la zone d'activités hors commune, travail de promotion de l'association pour augmenter le nombre d'adhérents,
 - Membre du bureau : Monsieur GRÉAUME cède sa place à un membre du Cabinet COGEBES,
 - Animations 2018 : souhait de renouveler « Mon Noël à BOURG-ACHARD »,
 - Projet FISAC : présentations des fiches action, en attente du retour sur le projet,

- Certaines manifestations de la Commune ont été présentées à l'association de l'UCIA qui souhaite s'y associer.
- Rencontre de début d'année avec le **FCRN** le 5 février 2018. A ce jour, l'association compte 400 licenciés.
- **Marchés des Producteurs de Pays** : opération organisée entre mai et septembre 2018 par le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, en partenariat avec les chambres d'agriculture de Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados. La Ville de BOURG-ACHARD a proposé sa candidature et ainsi quatre dates dont seule une ou deux seront retenues.
- **Fête de la Pentecôte** : Le thème du feu d'artifice sera choisi par la commission lors de la réunion du lundi 19 février 2018.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Laurence PIGNÉ, Adjoint au Maire

- **Banque alimentaire** : les locaux ont été agrandis. Un congélateur ainsi que 3 bacs pour récupérer la marchandise ont été réceptionnés. Le CCAS a la possibilité de mettre en place une seconde collecte. Au vu des délais impartis pour l'organisation, ce projet n'aura lieu qu'en 2019.

Questions diverses et remerciements

- **Félicitations** à Madame Delphine AUMONT et Florent HÉROULT pour la naissance de leur fille Julia.
- Monsieur JUMEL pose la question de l'écoulement des eaux pluviales sur certains trottoirs. Monsieur le MAIRE prend note de cette information et indique que les tuyaux en mauvais état ont été changés et que les autres ont été curés.
- Monsieur JUMEL souligne que le nouveau site Internet est agréable et félicite le Conseil Municipal et les services.
- Madame Audrey GAMBARO indique que le chauffage dysfonctionne et ainsi que la température des locaux de la Médiathèque Hector Malot est faible. Monsieur le MAIRE répond que la pièce est en commande chez l'entreprise DESCHAMPS qui devrait intervenir dans les meilleurs délais.
- La prochaine séance aura lieu le jeudi 22 mars 2018 à 20 h 30.
- Affichage du 20 février 2018.
- Séance levée à 22 h 45.

Agenda

- **Communauté de communes Roumois Seine** : Conseil communautaire relatif au vote du budget prévisionnel le 12 avril 2018 à 18 h 00 à GRAND-BOURGTHÉROULDE. Pour information, le Conseil communautaire pourra être convoqué hors de son siège, sur le territoire de la communauté de communes à savoir à TROUVILLE LA HAULE, BOURG-ACHARD, GRAND-BOURGTHÉROULDE, AMFREVILLE SAINT-AMAND ou BOUQUELON.
- **Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et cérémonie de remise des « livrets des jeunes citoyens »** le samedi 7 avril 2018 à 11 h 00 dans la salle des Mariages et du Conseil Municipal.

« Nous vous informons »

- **Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité** : L'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, réalise du 1^{er} février au 30 avril 2018 par Madame Catherine LISIECKI, enquêtrice Insee, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre communes, quelques ménages seront sollicités.
- **Facturation de la restauration scolaire** : Différents problèmes ont été rencontrés ces derniers mois lors de la facturation de la restauration scolaire, la municipalité est consciente des désagréments qui ont pu être occasionnés. N'hésitez pas en cas de problème récurrent de contacter les services municipaux. Nous vous remercions de votre compréhension.
- **Transport scolaire - Modalités d'inscription et tarifs** - la Mairie dispose d'un service « transport scolaire », n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service.
- **Recensement militaire** : Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



- **PACS** : Les PACS sont maintenant de la compétence des Mairies. Si vous êtes domiciliés sur la commune de BOURG-ACHARD et que vous souhaitez vous pacser, n'hésitez pas à prendre contact avec le service État-civil.
- **Accueil ados** : La Communauté de Communes Roumois Seine offre un nouveau service : Les accueils de loisirs adolescents accueillent les jeunes collégiens et lycéens jusqu'à 17 ans : Les mercredis, un vendredi soir par mois (date selon programme), un samedi après-midi par mois (date selon programme) et pendant les vacances scolaires. Tarifs : 25 € par trimestre.